

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 137 (2016)
Heft: 8

Rubrik: Apisuisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suite à la démission du titulaire du poste, nous recherchons pour entrée en fonction au 1^{er} octobre 2016 ou selon entente un/e apiculteur/trice expérimenté/e comme

spécialiste de la santé des abeilles (40 - 80 %)

Vous travaillez à Berne au sein de l'équipe de base du Service sanitaire apicole (SSA) mais vous vous déplacez fréquemment pour des exposés ou des manifestations régionales d'information et vous gérez la cellule d'alerte en cas de suspicion d'intoxication d'abeilles.

Vos tâches

En tant que collaborateur/trice du SSA, vous soutenez les apicultrices et apiculteurs suisses en matière de santé des abeilles par le truchement de conseils, d'exposés et d'ateliers de travail, élaborez des aide-mémoire et rédigez des articles spécialisés.

La gestion de la cellule d'alerte en cas de suspicion d'intoxication d'abeilles fait également partie de vos tâches; vous procédez aux vérifications nécessaires et coordonnez les cas de suspicion.

Exigences

Vous bénéficiez d'une expérience de plusieurs années en tant qu'apiculteur/trice et possédez de très bonnes connaissances (orales et écrites) du français et de l'allemand.

Vous êtes bon/ne communicateur/trice, savez convaincre par la parole et l'écrit, composer avec autrui et êtes ouvert/e aux nouveautés.

Vous avez achevé une formation professionnelle ou universitaire, jouissez de plusieurs années d'expérience professionnelle et avez de très bonnes connaissances pratiques de l'informatique.

Vous travaillez de manière indépendante mais savez tout de même faire preuve d'esprit d'équipe.

Nous nous réjouissons de votre candidature par courriel. Veuillez s.v.p. envoyer vos lettres de motivation, CV, diplômes/certificats jusqu'au 19 août 2016 à anja.ebener@apiservice.ch. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à Madame Anja Ebener, directrice d'apiservice, tél. 058 463 82 13.

Hygiène dans le travail avec les abeilles

**Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
juerg.glanzmann@apiservice.ch**

Le thème de l'hygiène est très souvent l'objet de controverses. Qu'est-ce qui est particulièrement important pour que vos abeilles se sentent à l'aise et pour réduire le danger d'apparition d'une maladie ?

Généralités

Tout comme nous, êtres humains, nos abeilles ont le droit à un chez soi propre, bien rangé et conforme à leurs besoins. Avec un peu de bon sens, nous apicultrices et apiculteurs pouvons aisément satisfaire à ces exigences.

L'art. 59 de l'Ordonnance sur les épizooties dit : « Les détenteurs doivent soigner et nourrir convenablement les animaux ; ils doivent prendre les mesures qui s'imposent pour les maintenir en bonne santé. »

Le B.A.-BA est la sélection des colonies durant toute l'année. Les colonies faibles doivent systématiquement être éliminées, surtout au printemps et en automne, ou inversement être réunies si elles sont en bonne santé. Lors d'assainissements et de maladies, il faut dans tous les cas suivre les instructions de l'inspecteur des ruchers.

Les plus grandes sources de danger

Un bon instinct de nettoyage des abeilles est la meilleure et la plus naturelle des défenses contre les maladies ! Si une colonie est suffisamment forte, qu'elle dispose d'assez de nectar et de pollen et que tout le reste joue aussi, elle est généralement en mesure de se défendre contre des maladies.

Si une colonie perd son équilibre, (p. ex. quand elle n'a plus assez de nourrices, plus assez de nourriture ou que d'autres facteurs de stress entrent en jeu), il y a un danger accru d'apparition de maladie. Une pénurie de nourriture - que l'apiculteur peut contrecarrer - est très souvent le signe avant-coureur d'une maladie qui causera de gros dégâts. Une colonie d'abeilles doit disposer, en toute saison, d'au moins 5 kg de réserve de nourriture.



Ouvrière avec pelote de propolis



Petit cadre avec propolis

Renouvellement des cadres

Les cadres devraient être renouvelés tous les trois ans. Il existe différents moyens d'y parvenir : en créant le plus possible de jeunes colonies, par un renouvellement total des cadres ou par l'adjonction de cadres de cire gaufrée. Les colonies avec un bon instinct de construction sont dynamiques et contribuent à la bonne santé des abeilles.

Comment nettoyer au mieux des ruches vides et votre matériel apicole ?

Si votre rucher est atteint par une épizootie (loque européenne ou américaine), d'importantes mesures d'assainissement doivent être entreprises selon les prescriptions de l'inspecteur des ruchers.

Un nettoyage complet – avec grattage, lavage et désinfection à la flamme – est également indiqué lors de pertes de colonies dues à la diarrhée/au Nosema (ruches remplies d'excréments) ou au couvain calcifié.

Dans le cas d'infestation de varroas ou de colonies faibles ne présentant pas de symptômes de maladie, une désinfection ne s'impose pas. Les ruches doivent être grattées proprement. En ce qui concerne les ruches en bois, nous recommandons de procéder en plus à une désinfection à la flamme.

Les outils apicoles doivent être nettoyés après chaque utilisation et de préférence également désinfectés à la flamme. Vous trouverez à ce sujet sur www.apiservice.ch/aidememoire les points les plus importants à respecter dans l'aide-mémoire « 4.1. Hygiène ».

Les abeilles ont-elles aussi des anticorps ?

Oui, tout à fait. A l'aide de la propolis, elles peuvent désinfecter elles-mêmes quantité de choses. Que ce soit des parois de ruche, des fissures ou même des intrus qu'elles ne peuvent pas éliminer. Ces derniers sont enveloppés de propolis antibiotique. La propolis a donc un effet désinfectant naturel ! Dès lors, on peut se poser la question s'il est vraiment judicieux de toujours nettoyer à fond des ruches. Là encore, il s'agit de faire preuve de bon sens – l'apiculteur a une certaine marge de manœuvre et peut décider lui-même.



Elimination de couvain calcifié



Grattage d'une ruche (avant/après)

Adjonctions importantes à l'article « Infos concernant le frelon asiatique »

Anja Ebener, directrice d'apiservice/SSA, anja.ebener@apiservice.ch

Un article sur le frelon asiatique a déjà été publié le mois dernier en pages 21/22 de la Revue SAR. Entre-temps, une procédure valable au plan national a été établie sur la marche à suivre dans le cas où l'un de ces frelons serait aperçu en Suisse.

*Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) menace les abeilles mellifères des pays voisins. Le ravageur d'Asie n'a pas encore été aperçu en Suisse. Pour que les apicultrices et apiculteurs soient armé(es) contre cette espèce de frelons, le Service sanitaire apicole (SSA), en collaboration avec le Centre de recherche apicole (CRA), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et d'autres experts, a élaboré un aide-mémoire valable au plan national. Si vous découvrez un frelon suspect, veuillez s.v.p. en informer immédiatement le SSA et non les offices vétérinaires cantonaux (qui ne sont pas chargés de cela).*

Que faire si vous apercevez un frelon suspect ?

Si vous apercevez un frelon suspect, photographiez-le (avec un mobile ou un appareil photo) et envoyez-la ou les photos par courriel à info@apiservice.ch. Si vous êtes en possession d'un frelon suspect mort, envoyez-le s.v.p. emballé dans une boîte en carton par courrier A au Service sanitaire apicole (Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Berne). Dès réception de la photo ou de l'insecte suspect, le SSA charge des spécialistes d'identifier l'insecte en question, puis informe les services concernés. Bien entendu, en tant qu'apicultrice ou apiculteur, vous serez également tenu/e au courant du résultat de l'identification.

Que ne faut-il pas faire ?

Ne vous approchez pas à moins de 5 mètres d'un nid de frelons asiatiques. La destruction éventuelle d'un tel nid doit être faite uniquement par des professionnels spécialement formés pour cela et seulement après que les soupçons sont avérés. N'essayez en aucun cas d'enlever ou de détruire vous-même un nid de ce genre.

Hormis la destruction, il n'existe à ce jour aucune méthode sensée de lutte contre ces frelons. Les pièges actuellement disponibles ne sont pas sélectifs et n'attrapent pas que les frelons asiatiques mais aussi de nombreux autres insectes utiles.



Frelon en plein vol

Photo: Dietemann Agroscope CRA

Vous trouverez les informations les plus importantes sur le frelon asiatique sur l'aide-mémoire 2.7. du SSA (www.apiservice.ch/aidememoire).



BIENENGEUNDHEITSDIENST
SERVICE SANITAIRE APICOLE
SERVIZIO SANITARIO APISTICO

apiservice

www.apiservice.ch



en fête 2016

www.labeilleenfete.ch

Découvrez le Service sanitaire apicole à l'Abeille en fête

Vous nous trouverez du vendredi 2 au dimanche 4 septembre 2016
près de l'entrée du CERM à Martigny.

- Venez
- observer les abeilles à travers le microscope stéréoscopique
 - découvrir les «aide-mémoire» pour apiculteurs/apicultrices
 - assister à l'assainissement du matériel apicole
(démonstration tous les jours à 15h30)
 - participer à la conférence «Santé de l'abeille»
(samedi 3 septembre à 14h00, salle Vaison la Romaine)

Nous nous tenons volontiers à votre disposition.



Publicité

Offrez-vous des outils de qualité :

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

Bandes porte-cadres*, dès Fr. 2.40

**Liteaux pour planchettes
de couverture, dès Fr. -.50**

**Clous ou vis inox pour porte-cadres
et liteaux**

Nourrisseurs LEUENBERGER

Entrées de ruches WYNA-DELUXE

Grilles Anti-Varroa* 29,7 x 50 x 0,9 cm

*dimensions sur demande

JOHO & PARTNER

5722 Gränichen

Tél./Fax 062 842 11 77

Réponse en français 079 260 16 67

www.varroa.ch

A VENDRE Reines carnioliennes

(lignées SM89 et B20X4)

fécondées en station A

Prix : Fr. 50.- (+ Fr. 5.-/envoi)

HORGER Thierry

Malvilliers 8 – 2042 Boudevilliers (NE)

079 827 62 36

A VENDRE

jusqu'en hiver par courrier A

Reines carnioliennes 2016 F1

fécondées au rucher

Gilbert Duruz

1971 Grimsuat

commande par SMS au 079 212 40 50

ou gilbert.duruz@citycable.ch